

FORMULAIRE DE DECLARATION D'EMPLOI

Création d'emploi

Vacance d'emploi - Motif : Mutation externe Mutation interne Disponibilité Fin de contrat
 Détachement ou intégration direct Retraite Autre motif de vacance

LA COLLECTIVITE

DECLARE AU CENTRE DE GESTION UN EMPLOI DONT LES CARACTERISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

Fonction : _____
Ex : directeur général des services, chargé d'études, cuisinier, agent d'entretien des locaux...

Service : _____
Ex : RH, finances, techniques, affaires scolaires, communication...

Nombre de postes : _____ **Filière :** _____

Catégorie : A+(¹) A B C

NATURE DE L' EMPLOI⁽²⁾	
Choix 1 : (grades ou cadre d'emplois) <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>	Choix 2 : (grades ou cadre d'emplois) <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

S'agit-il d'un emploi fonctionnel⁽³⁾ ? Non Oui - N°DVE correspondante sur le grade⁽⁴⁾ : _____

Durée hebdomadaire de travail⁽⁵⁾: Temps complet Temps non complet, nombre heures : _____

DCE / DVE : Sans offre d'emploi
 Avec offre d'emploi (dans ce cas, merci de remplir le formulaire « Appel à candidature »)

Veuillez indiquer ci-dessous les coordonnées de la personne ayant rempli le formulaire pour un renvoi des documents par courriel :

NOM - Prénom : _____

N° de téléphone : _____ E-mail : _____

Fait à
Le

Cachet et signature de la collectivité

Un accusé de réception sera transmis par le centre de gestion à la collectivité dès l'enregistrement de la déclaration.
Si aucun justificatif ne vous parvient dans les 72 heures suivant votre déclaration, merci de prendre contact dès que possible avec le service emploi au 05 81 91 93 00.

Le formulaire de déclaration de nomination doit être transmis **IMPERATIVEMENT** au CDG avec l'arrêté de recrutement.

Loi du 26 janvier 1984 modifiée (articles 23, 41) par la Loi du 12 mars 2012. A peine de nullité des nominations, les créations et vacances d'emplois doivent être préalablement communiquées au centre de gestion compétent pour publicité. Celui-ci se charge de les transmettre au CNFPT pour les emplois concernés.

¹ Grades concernés : Administrateur, Administrateur hors classe, Ingénieur en chef classe normale, Ingénieur en chef classe exceptionnelle, Conservateur du patrimoine et des bibliothèques, Conservateur du patrimoine et des bibliothèques en chef

² Vous pouvez faire votre DVE/DCE sur **2 cadres d'emplois différents** ou sur **2 grades appartenant à des cadres d'emplois distincts**

³ Attention : dans le cas d'un emploi fonctionnel, il est nécessaire de réaliser 2 déclarations, une pour le grade et une pour le détachement sur l'emploi fonctionnel. Cas particulier : Pour les agents détachés de la fonction publique d'état, il n'y a pas de DVE sur le grade.

⁴ A remplir uniquement si la déclaration pour le grade a déjà fait l'objet d'un enregistrement auprès du centre de gestion.

⁵ Si plusieurs postes sont concernés par cette déclaration, le grade ainsi que le nombre d'heures hebdomadaires doivent impérativement être identiques pour tous les postes.